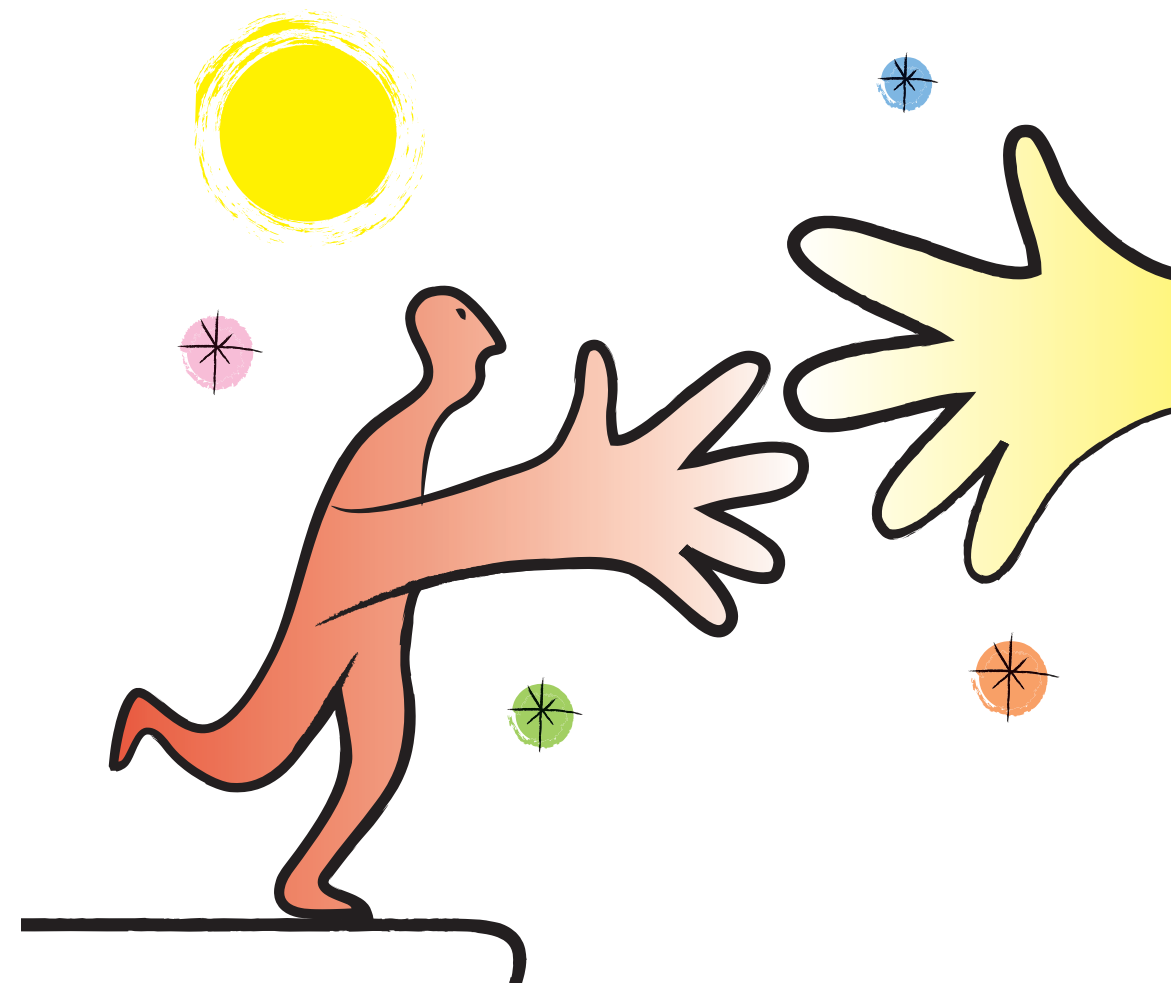


## LES MISSIONS DE L'UNPS

- \* **sensibilise** à la pertinence de la prévention du suicide,
- \* **permet échange, partage et coopération,**
- \* se fait **porte-parole** d'acteurs de prévention,
- \* concourt à la formation,
- \* favorise **l'avancée des connaissances et la compréhension** de la problématique suicidaire,
- \* apporte ses **compétences** aux membres de l'UNPS, aux pouvoirs publics, aux médias, au grand public,
- \* **collabore** aux échanges internationaux.



CHARTRE

**de l'Union Nationale  
pour la Prévention du Suicide**  
approuvée par l'Assemblée Générale du 17 juin 2016



Union  
Nationale  
Prévention  
Suicide

33, rue Linné - 75005 Paris  
Tél. : 01 45 35 58 03 : Mail : [contact@unps.fr](mailto:contact@unps.fr)  
[f UnionNationalepourlaPreventionduSuicide](https://www.facebook.com/UnionNationalepourlaPreventionduSuicide)  
[www.unps.fr](http://www.unps.fr)



Union  
Nationale  
Prévention  
Suicide

## NOS CONVICTIONS

La prévention peut être efficace.

Elle se fait à différents niveaux : l'attention aux autres, l'écoute, l'accompagnement, la prise en charge.

Chacun est concerné. Outre les spécialistes, elle peut être l'affaire de tous. Chacun peut agir à son niveau, en considérant ses limites. Elle impose de chercher des relais et de privilégier le travail en équipe.

## NOTRE OBJET

Les membres de l'UNPS conviennent que le suicide est l'ultime tentative d'un sujet pour s'extraire d'une souffrance devenue insupportable.

Ils constatent que l'origine du suicide est le plus souvent multiple ; les éléments biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, culturels et spirituels se présentent dans un système d'influences réciproques.

Ils considèrent que toutes les opportunités humaines, sociétales et sociales, médicales et psychologiques doivent être explorées, rendues visibles et mises en œuvre pour prévenir le passage à l'acte.

## NOS VALEURS

### 1. RESPECT :

L'UNPS et ses membres respectent chaque personne dans sa complexité et sa singularité.

Ils prennent en compte ses paradoxes, son autonomie, ses dimensions psychologiques, sociales et culturelles.

Ils s'abstiennent de tout jugement et veillent à la confidentialité.

### 2. ENGAGEMENT :

L'UNPS et ses membres s'engagent activement pour la Prévention du Suicide.

Ils se placent dans une démarche humaniste et éthique.

En fonction de leurs propres compétences et de leurs limites, ils s'obligent à agir.

### 3. VIGILANCE :

L'UNPS et ses membres sont vigilants :

- à la problématique du suicide dans la société,
- à ce qui en favorise la prévention,
- à la façon de communiquer,
- aux risques de démarches sectaires et mercantiles.

Ils sont attentifs aux nouvelles manières d'échanger et d'être ensemble.

Mutuellement, ils s'assurent :

- du respect des valeurs,
- des compétences et responsabilités.

### 4. DIVERSITÉ :

L'UNPS est attachée à la diversité de ses membres, de leurs approches et de leurs pratiques.

Elle est riche de celle-ci.

L'UNPS la revendique comme indispensable à la connaissance du phénomène suicidaire.

---

PRÉVENIR ENSEMBLE

---